



AN 1868.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune de Saint-Maurice de Culzyac

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Naissances.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d *e Saint-Maurice de Culzyac* pendant l'an 1868.

A Bordeaux, le 31 décembre 1867.

Jou de Nive

n° 1

fi. 2

Du 14 Janvier

Du quatre Janvier mil huit cent soixante huit à neuf heures du matin



Acte de naissance de Pierre Bériman, né hier à cinq heures du soir au lieu de Calonge commune de S. André de Cubzac, fils de Jean Bériman cultivateur, âgé de vingt neuf ans et de Marie Bériman sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demurant ensemble au dit lieu de Calonge.

Pierre Bériman

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.

Premier témoin Jean Courcier propriétaire, âgé de trente huit ans. Second témoin Jean Roussier concubine de la Mairie, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.



Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant, maire de S. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bériman *[Signature]* Jean Courcier
S. M. Costant *[Signature]*

n° 2

Du 14 Janvier

Du quatre Janvier mil huit cent soixante huit à cinq heures du soir

Louis Joseph William Abadie

Acte de naissance de Louis Joseph William Abadie, né hier à quatre heures du soir au bourg de S. André de Cubzac; fils de Pierre Chiodra Abadie, greffier de la Justice de Paix, âgé de trente quatre ans, et de Marie Dégrange sans profession, âgée de trente ans, mariés et demurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.

Premier témoin Louis Dégrange sans profession, âgé de trente quatre ans, demurant à Guîtres, département de la Gironde. Second témoin Jean Baptiste Abadie docteur médecin, âgé de quarante six ans, demurant à S. André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Michel Castant
Pr. Abadie *Pr. Boudier*

Du sept janvier mil huit cent soixante huit à trois heures du soir.

Acte de naissance de Marie Combes, née ce jour à une heure du matin au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Combes charronnier, âgé de trente ans, et de Marie Richard sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Etienne Brest horloger, âgé de trente ans. Second témoin Etienne St. Marc charretier, âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Michel Castant
Combes *Pr. Boudier*

N° 4

Du 21 janvier



François Laporte



J. Laporte 6:3.

Du vingt-un janvier mil huit cent soixante huit à deux heures du soir.

Acte de naissance de François Laporte, né le 21 janvier à deux heures du soir au lieu de la commune de St. André de Cubzac, fils légitime de François Laporte fermier, âgé de trente trois ans, et de Marie Rambeau sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Vige boulanger, âgé de vingt six ans. Second témoin Jean Roussier, conjugué de la commune, âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Laporte fermier *Vige boulanger*
Pr. Boudier

Du vingt-un janvier mil huit cent soixante huit à trois heures du soir.

Acte de naissance de Louis Stanaud, né le 21 janvier à trois heures du soir au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Eugène Stanaud tourneur, âgé de trente trois ans, et de Marie Mirac sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

N° 5

Du 21 janvier

Louis Stanaud

quarante cinq ans. Deuxième témoin François Beauveau
municipal, âgé de quarante sept ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de St André de Cubas, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Prud'homme *Perbureau*
Arnaud Eugene *S. M. Castaing*

De quatre témoins mil huit cent soixante
huit à deux heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Pérot, née
hier à sept heures du soir au village du port de Plagne
commune de St André de Cubas; fille légitime de
Hyacinthe Pérot marin, âgé de trente quatre ans,
et de Jeanne Cognat sans profession, âgée de vingt
sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
du port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Roussau concubine de la mère
âgé de soixante trois ans. Deuxième témoin Jean Guillot
âgé de vingt deux ans, demeurant le premier
à St André de Cubas et le second à St Romain.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de St André de Cubas, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Prud'homme *Perbureau*
Arnaud Eugene *S. M. Castaing*

N° 7

De 15 Février



Marguerite Louis
Sarrasin

Idée 1:4.

De deux témoins mil huit cent soixante huit
à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Louise
Sarrasin, née hier à onze heures du soir au village de St
André de Cubas; fille légitime de Charles Patru
Sarrasin charcutier, âgé de vingt sept ans, et de Athalie
M. Archaut sans profession, âgée de vingt ans; mariés
et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubas.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Gustave Uge marchand, âgé de
vingt huit ans. Deuxième témoin Jean Roussau concubine
de la mère, âgé de soixante trois ans, habitant de cette
commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après
lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de St André de Cubas, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Prud'homme *Perbureau*
Arnaud Eugene *S. M. Castaing*

De neuf témoins mil huit cent soixante
huit à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Anne Guillot, née
hier à deux heures du soir au lieu de Seignan commune
de St André de Cubas; fille légitime de Michel
Guillot cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de
Marguerite Gacouber aussi cultivateur, âgée de
vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Seignan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Roussau concubine de la mère

N° 8

De 9 Mars

Ann Guillot

La Mairie, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune. Second témoin Jean Bergegnier employé au télégraphe, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par Madame Genouilh, sage femme, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. J. Genouilh Bergegnier
J. M. Castant

N° 9
Du 29 Mars
Mairie de Cubzac
Acte de naissance de Marie Mouraubert, née à deux heures du matin, au port de la Plage commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Mouraubert cultivateur, âgé de quarante deux ans, et de Marie Domin aubert cultivateur, âgé de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Port de la Plage.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Elothre Sabotier, âgé de quarante huit ans. Second témoin Jean Roussseau concubine de la Mairie, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et non le père qui a été au lavoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

E. Roussseau J. M. Castant

N° 10

DU 25 Mars



Jules Lacour



Idem

DU vingt trois Mars mit huit cent soixante huit à deux heures du matin

Acte de naissance de Jules Lacour, né le vingt de ce mois à huit heures du matin au village du port de la Plage commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Lacour marin, âgé de deux ans et de Catherine Rousson sans profession, âgé de vingt un an; mariés et demeurant ensemble au dit lieu du port de la Plage.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jerome Chauvin marin, âgé de trente un an. Second témoin Jean Roussseau concubine de la Mairie, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jacques Chauvin Geronne J. M. Castant

N° 11

DU 30 Mars

Mairie de Cabarriem

DU trente Mars mit huit cent soixante huit à midi

Acte de naissance de Marie Gastonnet née le vingt sept Mars à deux heures du matin au village de Cabarriem commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Gastonnet cultivateur, âgé de trente huit ans et de Marie Brode cultivateur, âgé de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cabarriem.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Roussseau concubine de la Mairie, âgé de soixante trois ans. Second témoin Louis Deman percepteur, âgé de quarante cinq ans.

Décidé le huit
millit mil neuf
cent quarante sept
à Paris -
le vingt sept
mil neuf cent
quarante sept
le maire

Habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
et nous le déclarant que c'est en savoir fait.

Compté suivant la loi par moi Jean Miché
Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Miché
Maire

N° 12
Du 8 Avril
Monsieur Helard

Du huit Avril mil huit cent quarante
sept à quatre heures du soir

Etat de naissance de Germain Helard, né
ce jour à midi et demi au village du port de Plagne
commune de St André de Cubzac, fils légitime de
Gérôme Helard marié, âgé de vingt quatre ans et
Marie Thureau sans profession, âgée de 20 ans
mariés et demeurant ensemble au dit lieu du
port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu par masculin
Premier témoin Eusebe Vigi marchand, âgé de
vingt huit ans. Second témoin Jean Rousseau
conjoint de la Mairie, âgé de soixante trois ans, habitant de
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte
que les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Miché
Costant, maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Miché
Maire

N° 13

Du 14 Avril



Louis Roy



Mairie de Bordeaux
dix huit mil neuf cent
quatre avec Marie Deloche
La bes
le vingt huit millit mil
neuf cent vingt
Maire

1847

Du quatorze Avril mil huit cent quarante
sept à six heures du soir

Etat de naissance de Louis Roy, né
ce jour au matin au bourg de St André de Cubzac
fils légitime de René Roy boucher, âgé de quarante
ans et de Marie Eglantine sans profession, âgée
de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu par masculin
Premier témoin Eusebe Vigi marchand, âgé de
vingt huit ans. Second témoin Jean Rousseau
conjoint de la Mairie, âgé de soixante trois ans,
habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Miché
Costant, maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Miché
Maire

N° 14

Du 17 Avril

Bernard Stritide
Potere

Du dix sept Avril mil huit cent quarante
sept à deux heures du soir

Etat de naissance de Bernard Stritide
Potere, né ce jour à quatre heures et demi de nuit
au bourg de St André de Cubzac, fils légitime
de Jean René Potere peintre, âgé de vingt six
ans et de Marie Gallard sans profession, âgée
de 20 ans mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu par masculin
Premier témoin Jean Rousseau conjoint de la
Mairie, âgé de soixante trois ans. Second témoin

Jean Bourgeois employé du télégraphe, âgé de
vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que le témoin et le déclarant ont signés avec nous après lecture
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de l'Étienne de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

M. J. Bourgeois
Notre Ernest Pommier
S. M. Castanet

Du vingt sept mil huit cent soixante
huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Gillet, né hier à
quatre heures du soir au village de Courfontaine, commune de
St. André de Cuhar; fils légitime de Catherine Gillet
cultivatrice, âgée de vingt deux ans, et de Marguerite
Girard cultivatrice, âgée de vingt deux ans; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Courfontaine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Pommier tuteur, âgé de
vingt sept ans. Second témoin Jean Rousseau concubine de
la mère, âgé de soixante trois ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que le témoin ont signés avec nous après lecture
et non le déclarant qui a été né né.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de l'Étienne de Cuhar, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Pommier Pommier
S. M. Castanet

11-16

Du 20 Avril



Pierre Pommier



11-17
Du vingt sept mil huit cent soixante huit
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Pommier, né hier
à huit heures du soir à la Courfontaine, commune de
St. André de Cuhar; fils légitime de André
Pommier tuteur, âgé de vingt sept ans et de Marguerite
Forestier son épouse, âgée de vingt trois ans; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de la Courfontaine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Gillet cultivateur, âgé de
vingt deux ans. Second témoin Jean Rousseau concubine
de la mère, âgé de soixante trois ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que le second témoin et le déclarant ont signés
avec nous après lecture et non le père qui a été né né.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de l'Étienne de Cuhar, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Pommier Pommier
S. M. Castanet

11-17

Du 20 Avril

Chiriac Fontenau

Du vingt sept mil huit cent soixante
huit à six heures et demie du matin.

Acte de naissance de Chiriac Fontenau,
né le dix sept Avril à trois heures du soir au village
du port de Plagne commune de l'Étienne de Cuhar
fille légitime de Pierre Fontenau cultivateur, âgé
de vingt trois ans, et de Françoise Perron cultivateur
âgé de vingt quatre ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu du port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Gillet cultivateur, âgé de

Vingt deuxième. Second témoin Jean Rousseau
Conjuge de la Meunier, âgé de soixante trois ans,
habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que le second témoin a signé avec nous après lecture
et non le premier et le déclarant qui ont dit mesurer.

Constaté suivant la loi par moi Jean Etienne Michel
Chastant, mari de F. André de Luban, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Chastant

Du vingt quatre Avril mil huit cent
soixante huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Thomas Bourvicard,
né et demeurant à mortant au village de Chalonge commune
de St. André de Luban, fils légitime de Jean
Bourvicard cultivateur, âgé de trente sept ans et de
Antoinette Bernier sans profession, âgé de trente
sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de Chalonge.

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin.

Premier témoin Jean Rousseau Conjuge de la
Meunier, âgé de soixante trois ans, Second témoin Jean Etienne
Michel, âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Etienne Michel
Chastant, mari de F. André de Luban, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Bourvicard Jean Etienne Michel
J. M. Chastant

N° 19

Du 27 Avril



Jeanne Dubourdieu



1868

Du vingt sept Avril mil huit cent
soixante huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Dubourdieu,
née le vingt cinq de ce mois à huit heures du matin au
village de Post chef commune de St. André de Luban,
fille légitime de Pierre Dubourdieu marié, âgé de
quarante ans, et de Jeanne Perron sans profession
âgée de trente un an, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Post chef.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Etienne Post domestique, âgé de
trente un an, Second témoin Jean Rousseau Conjuge
de la Meunier, âgé de soixante trois ans habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par Madame Genouilh, sage femme, nous avons
rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Etienne Michel
Chastant, mari de F. André de Luban, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Rec. J. Genouilh

Etienne Post J. M. Chastant

N° 20

Du 30 Avril

Pierre Lafon

Du trente Avril mil huit cent soixante
huit à trois heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Lafon, né ce
jour à midi au lieu de Lagrave commune de St.
André de Luban, fils légitime de Pierre Lafon
cultivateur, âgé de quarante un an, et de Jeanne Bourgeois
cultivatrice, âgée de trente ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Lagrave.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

11:21
Premier témoin Jean Charles Sabotier âgé de quarante
neuf ans, Second témoin Jean Rousseau concubin de la mère,
âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
et sur le déclarant qui a été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, marié de S. André de Cubas, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Colastre
S. M. Castaing

Du premier Mai mil huit cent trente huit
à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Antoine Saiguet, né
hier à six heures du matin au bourg de S. André de Cubas,
fils légitime de Barthélemy Saiguet teneur, âgé
de trente deux ans et de Petronille Seurin sans profession,
âgé de trente trois ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de S. André de Cubas.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Noël Cordoumi, âgé de
trente ans, Second témoin Jean Rousseau concubin de
la mère, âgé de cinquante trois ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, marié de S. André de Cubas, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saiguet
S. M. Castaing

11:22

Du 5 Mai



François Belange

11:9
Du trois Mai mil huit cent trente huit
à cinq heures du soir.

Acte de naissance de François Belange,
né le trois de ce mois à six heures du matin au bourg de S.
André de Cubas, fils légitime de Antoine Belange
portillon, âgé de trente huit ans et de Marie Lafosse
sans profession, âgé de trente ans; mariés et demeurant
ensemble au bourg de S. André de Cubas.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Casimir Vigei marchand, âgé de
vingt huit ans, Second témoin Jean Raymond
chaudronnier, âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, marié de S. André de Cubas, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond jease Belange
Casimir Vigei
S. M. Castaing

11:23

Du 11 Mai

Louis Vignerie

Du quinze Mai mil huit cent trente huit
à six heures du matin.

Acte de naissance de Louis Vignerie, né le
quatorze de ce mois à trois heures du matin au village de
port de Plagne commune de S. André de Cubas,
fils légitime de Jean Vignerie marié, âgé de quarante
deux ans et de Anne Duteil sans profession, âgé de
trente deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit
village de port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Hector Derige négociant, âgé de
cinquante trois ans, Second témoin Benjamin Derouin
propriétaire, âgé de quarante cinq ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame Genevieve, sage femme, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et la déclarante ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Reichel, Cantonet, mari de Catherine de Buchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hec. J. Genevieve

J. M. Costant

N. 24
Du 11 Mai
Vignieu

Le onze Mai mil huit cent soixante huit à six heures du matin.

Acte de naissance de Jean Vigoreux, né le quatre de ce mois à trois heures dix minutes du matin au village du pont de Plagne, commune de St. André de Buchan, fils légitime de Jean Vigoreux marié, âgé de quarant deux ans, et de Anne Duthiel son épouse, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du pont de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Hector Devige vignevant, âgé de cinquante trois ans. Second témoin Germain Durand vignevant, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame Genevieve, sage femme, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et la déclarante ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Reichel, Cantonet, mari de Catherine de Buchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hec. J. Genevieve

J. M. Costant

N. 25
Du 11 Mai



Jean Reichel



Decidé de vingt trois avril mil neuf cent quatre dix à Saint André de Buchan.
Le présent acte a été rédigé par le maire.

July f. 10.

Le dix huit Mai mil huit cent soixante huit à six heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Reichel, née le seize de ce mois à huit heures et demie du soir, au lieu de la Poyade, commune de St. André de Buchan, fille légitime de François Reichel marié, âgé de trente ans et de Marie Berthaut son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au village de Montaban, commune de St. André de Buchan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Etienne Port vignevant, âgé de trente ans. Second témoin Jean Vigoreux vignevant, âgé de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Reichel, Cantonet, mari de Catherine de Buchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hec. J. Genevieve

J. M. Costant

Le vingt Mai mil huit cent soixante huit à six heures du matin.

Acte de naissance de Anne Pierre, née ce jour à six heures du matin au lieu de St. Jean, commune de St. André de Buchan, fille légitime de Jean Pierre cultivateur, âgé de quarant un an et de Catherine Durand vignevant, âgée de trente neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St. Jean.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Charles Roy vignevant, âgé

N. 26
Du 20 Mai
Anne Pierre

Deuxième sur son. Second témoin Jean Charles Labatut
âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que le témoin est signé avec nous après lecture et avec
le déclarant qui a été en sa voir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Gégé

Deuxième sur son. Second témoin Jean Charles Labatut
âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que le témoin est signé avec nous après lecture et avec
le déclarant qui a été en sa voir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Gégé

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Gégé

N.º 28
Du 21 Mai



Maire Bonnin



Deef f.º 11

Deuxième sur son. Second témoin Jean Charles Labatut
âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que le témoin est signé avec nous après lecture et avec
le déclarant qui a été en sa voir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Gégé

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Gégé

N.º 29

Du 21 Mai

Jean Lafaye

Deuxième sur son. Second témoin Jean Charles Labatut
âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que le témoin est signé avec nous après lecture et avec
le déclarant qui a été en sa voir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Robert Gégé

11
L'écrit, âgé de trente cinq ans, habitant de
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que le témoin ont signé avec nous après lecture
et nous le déclarant que c'est son avis.

Constaté suivant la loi par nous Jean Etichel
Castaing, mari de F. André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Bormier

Desbordes Henri J. M. Castaing

N° 80
Du vingt cinq Mai mil huit cent
soixante huit à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Larrivé, né le
vingt trois de ce mois à trois heures du soir au lieu de Peden
Commune de F. André de Cubzac, fils légitime de Etichel
Larrivé jardinier, âgé de quarante ans et de Jeanne
Gilet cultivateur, âgé de vingt quatre ans, marié et
demeurant ensemble au dit lieu de Peden.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean P. Bourcier Concierge de la Mairie,
âgé de soixante trois ans. Second témoin Auguste Lhéry
perruquier, âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
M. de Masamé Gournailh, sa femme, nous avons rédigé le
présent acte que le témoin M. de Masamé ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Jean Etichel
Castaing, mari de F. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

H. J. Genezyl Auguste Vieillard
J. M. Castaing

11° 21
Du 21 Mai



Pierre Signat



11° 10
J. de

De vingt huit Mai mil huit cent soixante
huit à dix heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Signat né hier
à sept heures du soir au lieu de Montalou commune de
F. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Signat
cultivateur, âgé de vingt neuf ans et de Marie Pétit
aussi cultivateur, âgé de vingt neuf ans, marié et
demeurant ensemble au dit lieu de Montalou.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Charles Eyraud marchand, âgé de
trente un an. Second témoin Jean P. Bourcier Concierge de
la Mairie, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant
que c'est son avis.

Constaté suivant la loi par nous Jean Etichel
Castaing, mari de F. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Charles Eyraud
J. M. Castaing

N° 32

Du 20 Mai

Géraud René
Gautier

De trente et un Mai mil huit cent soixante
huit à trois heures du soir.

Acte de naissance de Géraud René Gautier
né hier à trois heures du matin au lieu de F. André de
Cubzac, fils légitime de Géraud Charles Gautier
propriétaire, âgé de trente trois ans et de Anne Nothé
sans profession, âgé de vingt cinq ans, marié et demeurant
ensemble dans la commune de F. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Géraud Durieu propriétaire, âgé de
quarante cinq ans. Second témoin Pierre Doyon propriétaire
âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture avec qu'il déclarant.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Casavant, marié de St André de Cudras, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Contresigné
Denis J. M. Costantini

N° 38

11^e Juin

Marie Biais

De premier Juin mil huit cent soixante huit à quatre heures du soir

Acte de naissance de Jeanne Marie Biais, née le treize Mai à quatre heures du matin au bourg de St André de Cudras, fille légitime de Henry Biais marié, âgé de vingt huit ans et de Jeanne Rigolle sans profession, âgé de vingt six ans; mariés et cohabitants ensemble au village de Port Neuf, commune de St André de Cudras.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mariée, âgé de soixante trois ans. Second témoin Jean Bergigou employé télégraphiste, âgé de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Casavant, marié de St André de Cudras, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Contresigné
Roussseau Henry Biais
J. M. Costantini

11^e 54

Du 8 Juin



Gabriel Pella Tomé de Marguerite Pella Gentes sans profession, âgé de vingt trois ans; mariés et cohabitants ensemble au bourg de St André de Cudras.



De huit Juin mil huit cent soixante huit à neuf heures du matin

Acte de naissance de Gabriel Pella Tomé Gremault, né le sept de ce mois à neuf heures du soir au bourg de St André de Cudras, fils légitime de René Gremault sabotier, âgé de vingt sept ans et

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mariée, âgé de soixante trois ans. Second témoin Optime Port Neuf, âgé de trente ans habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Casavant, marié de St André de Cudras, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Contresigné
Optime Port Neuf
J. M. Costantini

N° 39

Du 13 Juin

Pierre Surin

De treize Juin mil huit cent soixante huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Surin né le neuf heures du soir au lieu de Jean Baptiste commune de St André de Cudras, fils légitime de Joseph Surin cultivateur, âgé de quarante cinq ans et de Marguerite Morlet aussi cultivateur, âgé de quarante quatre ans mariés et cohabitants ensemble au dit lieu de Jean Baptiste.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mariée, âgé de soixante trois ans. Second témoin Jean Casavant

Arrière âgé de trente ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons vérifié l'identité de son
nom et déclaré ainsi que nous avons dit et déclaré
qui a été en savoir.

Contente suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, mari de St. André de Lubac, faisant
fonction d'officier public de l'état civil.

Vimailha Laboure

J. M. Castant

Du vingt neuf juin mil huit cent soixante
sept à deux heures de nuit.

Acte de naissance de Marie Belloumeau, née
le vingt sept de ce mois à midi, au village de Thoubouan
commune de St. André de Lubac; fille légitime de
Jean Belloumeau mari âgé de trente ans et de
Catherine Esimat sans profession, âgée de vingt huit
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Thoubouan.

Le second enfant a été reconnu par son père.

Premier témoin Charles Ugei marchand, âgé de vingt
huit ans, second témoin Jean Charles Sabotier, âgé de
quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons vérifié l'identité de son
nom et déclaré ainsi que nous avons dit et déclaré
qui a été en savoir.

Contente suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, mari de St. André de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Belloumeau Charles Ugei

J. M. Castant

1137

Idesf 124

Du 2 juillet

Du deux juillet mil huit cent soixante
sept à deux heures de nuit.

Mauri Forgerat

Acte de naissance de Marie Forgerat, née
le deux juin à quatre heures de nuit, au bourg de St.
André de Lubac, fille légitime de Jean Forgerat
mari âgé de vingt six ans et de Marie Dorin sans profession
âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Lubac.

Décédé à Bordeaux le
vingt huit octobre mil neuf
cent cinquante trois -
Le treize et un octobre
mil neuf cent cinquante trois
Le Maire

Le second enfant a été reconnu par son père
Premier témoin Léonard Ambat propriétaire, âgé
de soixante deux ans, second témoin Louis Gibouin
propriétaire, âgé de soixante deux ans habitant de cette commune.

Idesf

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons vérifié l'identité de son
nom et déclaré ainsi que nous avons dit et déclaré
qui a été en savoir.

Contente suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, mari de St. André de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Gibouin Forgerat

J. M. Castant

1138

Du 3 juillet

Du trois juillet mil huit cent soixante
sept à deux heures de nuit.

Jeanne Giraud

Acte de naissance de Jeanne Giraud, née le
à onze heures de nuit au hameau Grand Fay commune
de St. André de Lubac; fille légitime de Pierre
Giraud rentier âgé de vingt huit ans et de
Jeanne Pétit sans profession âgée de vingt quatre
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de
Grand Fay.

Le second enfant a été reconnu par son père
Premier témoin Jean Barrière marchand de

age de vingt six ans. Second témoin Jean Rousseau
bourgeois de la paroisse, âgé de soixante trois ans, habitant
de cette Commun.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
quels témoins et le déclarant ont signé nous après lecture
Contats devant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de l'étude de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Corjoigneur *ROUSSEAU* *général*
J. M. Castaing

N° 39 Du six feullet mil huit cent soixante
huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Stéphanie Lamoignon, ni
le quatre de ce mois à une heure du soir au hameau de Parzac
commun de l'étude de Cubzac, fille légitime de
Antoine Lamoignon, teneur, âgé de vingt huit ans et de
Marie Ferrant sans profession, âgé de vingt trois ans,
mariés et demurant ensemble au dit lieu de la Parzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être une enfant.
Premier témoin Etienne Best tonnelier, âgé de trente
ans. Second témoin Jean Rousseau bourgeois de la paroisse
âgé de soixante trois ans, habitant de cette Commun.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte sur
les témoins et le déclarant ont signé nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de l'étude de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

ROUSSEAU *général*
J. M. Castaing

N° 40 Du six feullet mil huit cent soixante
huit à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Pétit, ni
le quatre de ce mois à dix heures du matin au village
de Montboudon, commun de l'étude de Cubzac, fille
légitime de Pierre Pétit menuisier, âgé de vingt quatre
ans et de Julie Marie Bourcier sans profession, âgé de
vingt trois ans, mariés et demurant ensemble au dit
lieu de Montboudon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Henry Desbordes teneur, âgé de
trente quatre ans. Second témoin Jean Rousseau bourgeois
de la paroisse, âgé de soixante trois ans, habitant
de cette Commun.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
quels témoins et le déclarant ont signé nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de l'étude de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Petit Durle
Desbordes Henry *général*
J. M. Castaing

N° 41 Du quinz feullet mil huit cent soixante
huit à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Rose Diquingant
sur le soir de ce mois à trois heures du matin au hameau
de l'étude de Cubzac, fille légitime de Estienne Diquingant
porteur, âgé de trente ans et de Jeanne Pascal sans
profession, âgé de vingt sept ans, mariés et demurant
ensemble au hameau de l'étude de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Rousseau bourgeois de la paroisse

D'écide à Bordeaux
le quinze août mil neuf
cent cinquante et un.
& vingt août mil neuf cent
cinquante et un.
& Maire

Maire, âgé de soixante trois ans. Second témoin Pierre
Vigé boulanger, âgé de vingt cinq ans, habitant de
la commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de la commune de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant
P. Vigé

n° 43
Du 27 juillet
Guillaume Eli
Doret

Du vingt cinq juillet mil huit cent soixante
huit à onze heures du matin.

Etat de naissance de Guillaume Eli Doret,
né hier à onze heures du matin au bourg de St André de
Cubzac; fils légitime de Antoine Doret cultivateur
âgé de trente trois ans, et de Catherine Soucun cultivateuse
âgée de trente un ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Camille Duran percepteur, âgé
de quarante six ans. Second témoin Bernard Courrias
mouleur, âgé de quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire de la commune de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

B. Courrias
G. Doret
J. M. Castant

n° 43

Marie Demort

De vingt sept juillet mil huit cent soixante
huit à onze heures du matin.

Etat de naissance de Marie Demort, née hier
à huit heures du matin au bourg de St André de Cubzac,
fille légitime de Raymond Antoine Demort cultivateur
âgé de trente deux ans, et de Marie Vieux
sans profession, âgée de trente trois ans; mariés et demeurant
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Clothie Sabotier, âgé de quarante
huit ans. Second témoin Jean Raymond charron, âgé
de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
mair de la commune de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

J. Raymond
M. Demort
C. Sabotier
J. M. Castant

n° 44

Jean Arnaud

De vingt sept juillet mil huit cent
soixante huit à quatre heures du soir.

Etat de naissance de Jean Arnaud, né hier à
cinq heures du matin, au village de Gaste commune de
St André de Cubzac, fils légitime de Jacques Bernard
cultivateur, âgé de trente un ans, et de Catherine Soucun
sans profession, âgée de trente deux ans; mariés et demeurant
à la métairie de Gaste et le père dans la commune
de Marsac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Roussin tonnelier, âgé de
vingt trois ans. Second témoin Jean Raymond

Chaudronnié, âgé de trente ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
M. de la Roche, sage femme, nous avons rédigé le
présent acte que le témoin, et le déclarant ont signé
avec nous après lecture.

Comité suivant le loi par moi Jean Michel
Castaing, marié de l'étude de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

De f. Genevill. Poy mond jean
J. M. Castaing

N° 45
Du sept Août
Jean Branche
M. Castin

De sept Août mil huit cent soixante
huit à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne B. Branche
Martine née hier à une heure du soir, fille légitime
de François Joseph Martin professeur de musique,
âgé de quarante trois ans et de Rose Léonie Brice
sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de l'étude de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Guillaume Allain Sabotier, âgé
de trente neuf ans. Second témoin Romain Brestin
marchand de cuir, âgé de vingt neuf ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comité suivant le loi par moi Jean Michel
Castaing, marié de l'étude de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Martin Allain B. Brestin
J. M. Castaing

N° 46

De 27 Août

Cathurin Boivin

De vingt sept Août mil huit cent soixante
huit à une heure du matin

Acte de naissance de Cathurin Boivin
né à deux heures du matin au lieu de la commune
de l'étude de Cubzac, fille légitime de
Jean Boivin cultivateur, âgé de vingt trois ans et de
Jeanne Arquet sans profession, âgée de vingt cinq ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Piusche Vigé marchand, âgé de vingt
huit ans. Second témoin Jean Boivin cultivateur, âgé de
trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comité suivant le loi par moi Jean Michel
Castaing, marié de l'étude de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Boivin Piusche Vigé
J. M. Castaing

N° 47

De 31 Août

Jean Biais

De trente un Août mil huit cent soixante
huit à deux heures du matin

Acte de naissance de Jean Biais, né le vingt
sept de ce mois à deux heures du soir au village du port
de Plagne, commune de l'étude de Cubzac, fille
légitime de Jean Biais marin, âgé de vingt huit ans
et de Marie Chauvin sans profession, âgée de vingt
un ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
du port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Biais cultivateur, âgé de cinquante
cinq ans, demeurant à l'étude de Cubzac.

Francis Gabillars cultivateur, agé de trent quatre an,
demeurant au dit lieu
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Contate suivant le loi par nous Jean Michel
Catonet, maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Beis Jean quancove
Francis Gabillars J. M. Catonet

Du quatorze Septembre mil huit cent soixante
huit à dix heures du matin

Acte de naissance de Jean Emile Beaupertuis
né à onze heures du matin au bourg de St André de
Cubzac, fils légitime de Pierre Beaupertuis, marchand
agé de trente trois ans et de Jeanne Elisabeth Caroline
Echier aussi marchande, agée de trente ans; mariés et
demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Estienne Prost homme agé de trente
ans. Second témoin Henry Desbordes veuve, agé de
trente quatre ans, habitante de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contate suivant le loi par nous Jean Michel
Catonet, maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Desbordes Henry J. Beaupertuis
E. Prost
J. M. Catonet

N° 49

Deuxième page 18.

Du vingt un Septembre mil huit cent
soixante huit à deux heures du soir

Acte de naissance de Louis Massol né le six
neuf de ce mois à huit heures du matin au bourg de
St André de Cubzac; fils légitime de Vicar Massol
entrepreneur de bâtisse, agé de vingt huit ans et de
Jeanne Riguerie sans profession, agée de vingt six
ans et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mère
agé de trente trois ans. Second témoin Estienne Prost
homme agé de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte
qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contate suivant le loi par nous Jean Michel
Catonet, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Catonet
E. Prost
J. M. Catonet

N° 50

Du 1^{er} Octobre
Mil huit cent soixante huit à cinq heures du soir

Acte de naissance de Marguerite Prost, née le six
à onze heures et demi du matin au bourg de St André de
Cubzac; fille légitime de Estienne Prost homme agé
de trente un an et de Jeanne Rousseau sans profession,
agée de vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Rousseau concubine de la mère
agé de trente trois ans. Second témoin Estienne Prost
marchand agé de vingt huit ans habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite

par le père de l'enfant non avec rédigé le présent acte au lieu de l'homme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Chem. Post. Ouside Vigier
N. M. Castant

Le six Octobre mil huit cent soixante huit

à dix heures du matin
Acte de naissance de Jean Vergerman, né ce jour à dix heures du matin, au lieu de la foire, commune de St André de Cubac, fils légitime de Jean Vergerman cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Héris cultivateur, âgé de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la foire.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Joseph Héris cultivateur, âgé de quarante six ans, demeurant à Porto, commune de Cubac, second témoin Richard Guyon bouche, âgé de cinquante six ans, demeurant à la Rivière.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame Petit sage femme, demeurant à St André de Cubac, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture, à l'exception

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

ve petit Loujon
N. M. Castant

Le deux Octobre mil huit cent soixante huit

à dix heures du matin
Acte de naissance de Pierre Vergerman, né

Falaf 1819

Le neuf de ce mois à quatre heures du matin, au lieu de Pochoran, commune de St André de Cubac; fils légitime de Raymond Fontemau cultivateur, âgé de trente ans, et de Lucie Croquant aussi cultivateur, âgé de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Pochoran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Raymond marchand, âgé de trente ans, second témoin Jean Vergerman cultivateur de la Rivière, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de St André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean
Raymond Fontemau

N° 3

Le deux Octobre mil huit cent soixante huit

à dix heures du soir
Acte de naissance de Simon Alphonse Perruchon, né le dix de ce mois à dix heures du soir, au lieu de Belle Eau, commune de St André de Cubac, fils légitime de Jean Perruchon menuisier, âgé de trente deux ans, et de Marie Ricard sans profession, âgé de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Belle Eau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Auguste Vivier menuisier, âgé de vingt six ans, second témoin Jean Vergerman cultivateur de la Rivière, âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que

Par acte ordonné d'être tenu
ou il n'est écrit bien, concorda
la Marie de Ricard Simon
Alphonse Perruchon sans profession
est constaté ci-dessus en tant que
mariage avec Marie Ricard
Tout mention fait pour l'effet
de l'état civil, le tout conf. et
ou il n'est écrit bien.

jean vergerman

Les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture
Constaté suivant la loi par moi Jean Etichat
Cassant, maire de St. André de Cubas, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.
Auguste Vauvillier
Bernard P...
J. M. Cassant

N° 14
Du 23 Octobre
Acte de naissance de Guillaume Gontier
né hier à deux heures du matin au Bourg de St. André
de Cubas; fils légitime de Pierre Gontier
Guillaume Gontier
son profession, âgé de vingt six ans et de Marie Sabatut
ensemble au Bourg de St. André de Cubas.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...

Constaté suivant la loi par moi Jean Etichat
Cassant, maire de St. André de Cubas, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.
Jean Vauvillier
Gontier
J. M. Cassant

N° 15
Du 23 Octobre
Acte de naissance de Catherine Vacher
née hier à deux heures du soir au Bourg de St. André
de Cubas; fille légitime de Jean Vacher
Catherine Vacher
son profession, âgé de vingt six ans et de Marie Sabatut
ensemble au Bourg de St. André de Cubas.

1020
née le six huit de ce mois à dix heures du soir
au lieu du Bourg commun de St. André de Cubas
fille légitime de Jean Vacher Sabatut âgé de
quarante ans, et de Adèle Perquis sans
profession, âgée de vingt sept ans; marié et demeurant
ensemble au dit lieu du Bourg.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...

Constaté suivant la loi par moi Jean Etichat
Cassant, maire de St. André de Cubas, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Du vingt deux Octobre mil huit cent
soixante huit à dix heures du matin
Acte de naissance de Antoine Guillen
né ce jour à une heure du matin au village de Port. neuf
commun de St. André de Cubas; fils légitime de Jean
Guillen cultivateur, âgé de trente sept ans et de Jeanne
Médange aussi cultivateur, âgée de trente trois ans, marié
et demeurant ensemble au dit lieu de Port. neuf.

N° 16
Du 23 Octobre
Antoine Guillen
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Vauvillier, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Jean P...

Décédé à Cadillac en France
(Cognac) le premier Octobre
mil neuf cent cinquante quatre
à quatre heures cinquante quatre
Le Maire
J. Dupuis

De cette Communauté.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
en présence de deux témoins, l'un desquels est
le déclarant qui a été le savoir.
Composé suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de F. André de Souban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil de **POUMBEAU**

J. M. Castanet

N° 97
Du 30 9^{br}
De cette Communauté.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
en présence de deux témoins, l'un desquels est
le déclarant qui a été le savoir.
Composé suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de F. André de Souban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil de **POUMBEAU**

J. M. Castanet

N° 98
Du 30 9^{br}
De cette Communauté.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
en présence de deux témoins, l'un desquels est
le déclarant qui a été le savoir.
Composé suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de F. André de Souban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil de **POUMBEAU**

J. M. Castanet

N° 99
Du 30 9^{br}
De cette Communauté.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
en présence de deux témoins, l'un desquels est
le déclarant qui a été le savoir.
Composé suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de F. André de Souban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil de **POUMBEAU**

J. M. Castanet

N° 100
Du 30 9^{br}
De cette Communauté.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
en présence de deux témoins, l'un desquels est
le déclarant qui a été le savoir.
Composé suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, mari de F. André de Souban, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil de **POUMBEAU**

J. M. Castanet

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel
Castant maire de l'étude de Cubzac faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Clairville (y m Montaud)

Bardouin Marc J. M. Casson

Du soir Décembre mil huit cent soixante

huit à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Raymond, né hier à
cinq heures du matin au logis de St. André de Cubzac; fils
légitime de Jean Raymond Chaudronni, âgé de trente ans,
et de Marie Pinau sans profession, âgé de vingt huit
ans; mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Rouman licencié de la Médecine,
âgé de soixante trois ans, second témoin Jacques Moutard,
propriétaire, âgé de quatre vingt deux ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui
les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel
Castant, maire de l'étude de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Montaud J. Rouman
Raymond Jean
J. M. Casson

Du vingt-un Décembre mil huit cent
soixante huit à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Méline Despagny,
née ce jour à sept heures du matin au lieu de la Galie
commune de l'étude de Cubzac; fille légitime de

Despagny en date de premier
sept mil huit cent quatre
vingt dix neuf; coïncidant à la
date de l'acte de naissance de sept ans et de Anne
Bouberon aussi cultivateur
Paris, docteur Despagny, âgé de vingt sept ans;
sans l'acte de naissance de sept ans; mariés et
habitants de la Galie.
Premier témoin Louis Maillat, cultivateur, âgé de
soixante ans, second témoin Jacques Moutard,
propriétaire, âgé de quatre vingt deux ans, habitant de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

1868
Jean Despagny cultivateur, âgé de soixante
Anne Bouberon aussi cultivateur
Paris, docteur Despagny, âgé de vingt sept ans;
sans l'acte de naissance de sept ans; mariés et
habitants de la Galie.
Premier témoin Louis Maillat, cultivateur, âgé de
soixante ans, second témoin Jacques Moutard,
propriétaire, âgé de quatre vingt deux ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui
les témoins ont signé avec nous après lecture et non
qui a été vu sans.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel
Castant, maire de l'étude de Cubzac faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Henrius Albert J. Moutard
J. M. Casson

C'est et arrêté le présent registre
contenant soixante-un actes de naissance, à jour
d'aujourd'hui un Décembre mil huit cent soixante huit
par nous soussignés Jean Michel Castant
maire de l'étude de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. Moutard
J. M. Casson

n°60
Du 16 D
Jean Raymond

n°61
Du 21 D
Méline Despagny

D^{pt} de la Gironde
 Caste Alphabétique
 des actes de naissances de St André de Cubzac

Année	N ^o ins	N ^o des actes	Nom et prénoms	Dates des actes
1	2		Hubert Louis Joseph William	21 janvier
2	1		Arnaut Louis	21 id
3	44		Arnaut Jean	27 juillet
4	1		Bérimau Pierre	21 janvier
5	11		Bourricaud Thomas	24 Avril
6	22		Bélangé Francis	3 Mai
7	21		Bonnin Marie	29 id
8	55		Biais Jeanne Marie	1 ^{re} Juin
9	36		Belloumau Marie	29 id
10	43		Bennet Marie	27 juillet
11	46		Bouvinau Catherine	27 Août
12	47		Biais Jean	31 id
13	48		Beauprestin Jean Emile	14 7 ^{ls}
14	50		Bent Marguerite	1 ^{re} Octob
15	53		Berruchon Simon Alphonse	12 id
16	59		Bardeau Francis	20 9 ^{ls}
17	3		Combes Marie	7 janvier
18	57		Charpentier Jeanne	10 9 ^{ls}
19	17		Dubourdin Jeanne	27 Avril
20	41		Déjeunaud Jeanne Bern	15 juillet

21	42	Doret Guillaume Eli	29 7 ^{ls}
22	61	Despagn Melina	21 8 ^{ls}
23	17	Fontemau Thier	20 Avril
24	37	Forgerat Marie	2 juillet
25	52	Fontemau Pierre	12 8 ^{ls}
26	8	Gillet Ann	9 Juin
27	11	Gastonnet Marie	20 id
28	15	Gillet Jean	20 Avril
29	32	Gautier Germain Pierre	20 Mai
30	34	Gremault Gabriel Felix Pierre	8 Juin
31	38	Germain Jeanne	9 juillet
32	54	Gortier Guillaume	21 8 ^{ls}
33	56	Guillen Antoine	22 id
34	12	Helaret Bernard	8 Avril
35	4	Laporte Francis	21 janvier
36	10	Lacour sub	21 Juin
37	20	Lafon Pierre	20 Avril
38	29	Lafaye Jean	29 Mai
39	20	Larrieu Jean	29 id
40	7	Maraubert Marie	10 Juin
41	45	Martin Jeanne Marthe	7 Août
42	49	Massol Louis	21 7 ^{ls}
43	6	Perot Marguerite	21 Février
44	14	Poterie Bernard Aristide	17 Avril
45	16	Pommier Pierre	20 id

46	26	Pierre Anne	20 Mai
47	40	Petit Marguerite	6 Juillet
48	13	Roy Louis	14 Avril
49	29	Rechet Jeanne	18 Mai
50	27	Robert Jeanne	23 J
51	59	Rigole Jeanne	20 J ^{br}
52	60	Raymond Jean	16 D ^{br}
53	7	Sarasin Marguerite Louis	12 Février
54	21	Souquet Antoine	1 ^{er} Mai
55	31	Signat Pierre	28 J
56	39	Surin Pierre	13 Juin
57	29	Tainon Arnaud	6 Juillet
58	51	Teyssonneau Jean	6 J ^{br}
59	23	Vignerie Louis	15 Mai
60	24	Vignerie Jean	15 J
61	59	Vacher Catherine	21 J ^{br}

Clou et arrêté la présente table.
 Ce jour quatorze familles, nul huit ont
 marié neuf. Comprenant soixante-un acte
 de naissances, par nous vassigné, Jean Marie
 Costant, mari de F. Tude de - Cuba.
 Le Maire